

# DROIT DE REPONSE

## La mort d'un agent de la ville, sur son lieu de travail, n'est pas une polémique

Le suicide d'un agent de la fonction publique sur son lieu de travail n'est pas une polémique, **c'est un drame**.

Ces dernières années, 18 courriers d'alerte CGT Drancy sur les risques psychosociaux, des signalements pour dangers graves et imminents, ainsi que de nombreux mails sont restés sans réponse.

Pourtant, malgré ces avertissements répétés, aucun dispositif n'a été mis en place pour prévenir ces épreuves dégradant la santé des agents (41 jours d'arrêt en moyenne à Drancy).

Face à cette tragédie, la municipalité a choisi d'accuser « *des syndicalistes* » de « *polémiquer* » plutôt que de répondre aux alertes CGT ignorées.

Ce choix de communication détourne l'attention des véritables responsabilités et minimise la gravité de la situation, nous n'acceptons pas la loi du silence instaurée à Drancy.

Ce drame rappelle une urgence :

Prendre en compte et traiter les alertes sérieusement. Entendre les agents, établir des lieux d'écoute.

Mettre en place de véritables mesures de prévention des risques psychosociaux.

Renforcer le dialogue social, ses textes soulevés sur la santé au travail, au lieu de les décrédibiliser.

La mort d'un agent public ne peut être réduite à une querelle de communication. Elle doit être un signal d'alarme pour que la prévention des risques psychosociaux devienne une priorité réelle.

La CGT Drancy sera toujours présente afin d'être **TOUS mieux entendu**.

Drancy le 17 2 2025

Bulletin de syndicalisation à remettre à un militant CGT ou au à la CGT 22 rue de la République 93700 Drancy



### ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux proches de [REDACTED], agent municipal décédé dans des circonstances tragiques, il y a une quinzaine de jours. Nous souhaitons assurer de tout notre soutien l'ensemble des agents municipaux et avons une pensée toute particulière pour ses collègues du service des fêtes. Nous regrettons que ce drame ait fait l'objet d'une polémique le lendemain de sa découverte, par voie de presse et déclenchée par des syndicalistes amis de l'opposition. La politique n'excuse pas tout. Le respect dû à la mémoire des défunts a manifestement échappé à certains. Nous le regrettons et les Drancéens ne s'y tromperont pas.  
continuonsdrancyensemble@gmail.com

18 / DRANCY média > 16 au 28 février 2025

NOM	<input type="text"/>		
Prénom	<input type="text"/>		
Date de naissance	<input type="text"/>		
Catégorie / grade	<input type="text"/>		
Service / site	<input type="text"/>		
Téléphone personnel	<input type="text"/>	professionnel	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>	@	<input type="text"/>
Adresse postale	<input type="text"/>		

Je souhaite payer mes cotisations syndicales pour un montant mensuel de  euros

par prélèvement bancaire (joindre le mandat SEPA complété -ou RIB- et signé)